

CHAUSSURES PARA-MÉDICALES (C.H.U.T.)

Les chaussures à usage prolongé

Les chaussures ADOUR sont des dispositifs médicaux d'appoint à utiliser dans les cas d'affections articulaires et cutanées relevant de la pathologie diabétique, vasculaire, rhumatologique, traumatologique et neurologique, incompatibles avec le port de chaussures classiques du commerce.

Ces chaussures offrent trois volumes et chaussants, une forme arrondie de l'avant pied.

PRESCRIPTION

Chaussure CHUP type ADOU
Référence 2112217 (201H00)



Aire : noire ou beige - 35/42



Dax : noire - 35/48



Douai : noire - 35/48

Ces chaussures permettent

Une évolution du périmètre de marche, des possibilités d'aménagement et d'adaptation rapide à un moindre coût, une aide efficace à la cicatrisation des plaies et à la reprise de la marche.